La Commission europÃ©enne a adoptÃ© le 2 juin une communication visant Ã fixer les Objectifs de dÃ©veloppement durable (ODD) destinÃ©s Ã relayer ceux pour le MillÃ©naire pour le dÃ©veloppement (OMD) en 2015.

AdoptÃ©s en 2000, les huit OMD fixÃ©s par l'ONU visent d'ici 2015 la rÃ©duction de moitiÃ© de la pauvretÃ© dans le monde, la diminution de la mortalitÃ© infantile et maternelle, le recul de la faim et des maladies (VIH/sida, le paludismeâ€¦), la baisse de moitiÃ© de la population qui n'a pas accÃ¨s Ã l'eau potable et le dÃ©veloppement de l'assainissement, la protection de l'environnement ou encore la crÃ©ation d'un partenariat mondial pour le dÃ©veloppement. "Des progrÃ¨s remarquables ont Ã©tÃ© accomplis dans la rÃ©alisation de ces objectifs, mais alors que l'Ã©chÃ©ance de 2015 se rapproche, des problÃ¨mes importants subsistent dans de nombreux pays", souligne Bruxelles.

Les ODD figurent parmi les engagements pris par les Etats membres de l'ONU lors de la ConfÃ©rence internationale de Rio+20 fin juin 2012 qui avaient arrÃªtÃ© une "feuille de route" pour fixer des objectifs post-2015. "Les ODD seront la piÃ¨ce maÃ®tresse d'un cadre qui vise Ã rÃ©soudre les problÃ¨mes en suspens en s'attaquant conjointement au problÃ¨me de la pauvretÃ© et du dÃ©veloppement durable", estime la Commission europÃ©enne.

La proposition de la Commission en appelle Ã "s'attaquer Ã des problÃ¨mes d'intÃ©rÃªt mondial" tels que la pauvretÃ©, les inÃ©galitÃ©s, la santÃ©, la sÃ©curitÃ© alimentaire, l'enseignement, l'Ã©galitÃ© entre les hommes et les femmes, l'eau et l'assainissement, l'Ã©nergie durable, le travail "dÃ©cent", la croissance "inclusive et durable", la consommation et la production "durables", la biodiversitÃ©, la dÃ©gradation des sols (dÃ©sertification et sÃ©cheresse) et les mers et ocÃ©ans. Le cadre pour l'aprÃ¨s-2015 devrait Ã©galement garantir une approche fondÃ©e sur les droits et traiter les questions de justice et "Å“uvrer pour des sociÃ©tÃ©s pacifiques et exemptes de violence".

En matiÃ¨re d'environnement, les objectifs doivent notamment renforcer l'accÃ¨s universel Ã l'eau potable et Ã l'assainissement, amÃ©liorer la gestion intÃ©grÃ©e des ressources en eau et rÃ©duire les pollutions pour "gÃ©rer les dÃ©fis du changement climatique et de la raretÃ© de l'eau", indique la communication. Ils visent aussi Ã favoriser les systÃ¨mes d'Ã©nergie durable "Ã faible Ã©mission de carbone" : amÃ©lioration de l'efficacitÃ© Ã©nergÃ©tique, augmentation de la part des Ã©nergies renouvelables dans le mix Ã©nergÃ©tiqueâ€¦ Il s'agit Ã©galement d'amÃ©liorer l'accÃ¨s Ã un transport "sÃ»r et durable, y compris les transports publics abordables" mais aussi de lutter contre la pollution de l'air urbaine, prÃ©conise

Bruxelles. La communication prÃ´ne Ã©galement une meilleure gestion des dÃ©chets et du recyclage, une pÃªche durable, la protection et la restauration des Ã©cosystÃ¨mes.

"Nous devons trouver des solutions qui maintiennent un juste Ã©quilibre entre des objectifs Ã©conomiques, sociaux et environnementaux. Et, outre les gouvernements, nous devons Ã©galement rÃ©unir la sociÃ©tÃ© civile, le secteur privÃ© et les citoyens afin de mettre en place un cadre global qui permette d'assurer une vie dÃ©cente pour tous", a dÃ©clarÃ© Andris Piebalgs, commissaire europÃ©en chargÃ© du dÃ©veloppement.